

puissent n'a jamais manqué de donner un pouvoir semblable aux prophètes et aux autres envoyés extraordinaires sous la loi juive. Mais dans l'économie de l'Église de Jésus-Christ l'apostolat de St. Paul est le seul exemple et il est appuyé sur ses propres preuves surnaturelles. Dans tous les autres cas, la mission, c'est-à-dire, le caractère de ministre et la charge d'enseigner et de prêcher la révélation de Jésus-Christ originant de l'autorité pré-existante de l'Église, et qui était descendue de Dieu par Jésus-Christ et ses apôtres comme nous l'avons déjà vu. (A continuer.)

M. L. J. PAPINEAU.

M. Louis-Joseph Papineau, comme nous l'avons annoncé précédemment, a fait paraître trois manifestes, où il s'efforce à démontrer que le gouvernement responsable est un leurre et une pure tromperie. Nous remarquons que M. Papineau y traitait nos ministres actuels de la manière la moins mesurée possible; nous disions que nos ministres, les élus du peuple, les hommes en qui les populations ont confiance. M. Papineau les désigne par les épithètes les plus insultantes et les moins dignes de sortir de la bouche d'un homme qui se respecte le moins du monde. Nous regrettons aussi peu noble de s'exprimer, mais nous ne soupçonnons pas que M. Papineau eût en réserve quelque chose de pire encore.

M. Papineau en effet a fait paraître samedi un quatrième manifeste, non moins verbeux que les autres, mais qui les laisse bien loin derrière lui pour le langage... insultant (nous ne voulons pas user de mots qui renouaient il est vrai mieux notre idée, mais qu'il nous répugne toujours d'employer même contre nos adversaires). Ce qui a excité à un tel point la bile et la colère de M. Papineau, c'est l'adresse du Dr. Nelson aux électeurs des paroisses du comté de Richelieu. M. Papineau commence à comprendre que la presse réformiste a raison; il commence à comprendre que ses anciens amis politiques l'abandonnent, qu'il est seul de son côté contre la masse de ses compatriotes. Cette première lueur de la vérité qui est parvenue jusqu'à son âme le transporte et le met hors de lui-même. Il ne peut pas encore s'expliquer à lui-même comment il se fait que tous ces braves patriotes canadiens, qui le suivaient si aveuglément en 1837, le délaissent à l'heure qu'il est et se déclarent franchement ses adversaires. Pourtant s'il examinait un peu ce qu'il demande, en ce moment M. Papineau venait qu'il n'agit pas logiquement ni patriotiquement. Il se souviendrait qu'il avait promis de laisser fonctionner le gouvernement responsable entre les mains des chefs libéraux, il se souviendrait qu'il avait déclaré solennellement en décembre dernier, à la face du pays entier, qu'il donnerait aux ministres actuels un libre et franc coup d'essai, afin qu'eux-mêmes ils pussent se convaincre que le gouvernement responsable est un leurre. Ce libre coup d'essai, M. Papineau l'a-t-il donné? Nous répondons en un mot que "non." Plusieurs fois nous avons répété la même chose, nos confères tant de Montréal que de Québec en ont fait autant. Quelle réponse a-t-elle faite M. Papineau? Aucune. Il s'est contenté de dire que toute la presse est subventionnée, qu'elle est livrée corps et âme à un gouvernement, et il ajoute samedi dernier que tous les rédacteurs des journaux sont des pignions. Voilà les armes de M. Papineau, voilà les réponses qu'il sait seules faire. Et après cela il reproche à ses adversaires politiques de ne pas faire cas de ses arguments et de s'attacher plus à la forme qu'au fond. On conçoit tout ce que cet avancé a de difficile et d'injuste. Quant à suivre M. Papineau dans la voie d'injures et de personnalités les plus insultantes qu'il a adoptées, nous n'y consentirons jamais, d'abord parce que c'est contre nos inclinations; ensuite parce que des gentils hommes ne doivent jamais se traiter ainsi; puis parce que la presse doit autant que possible se tenir en dehors d'un pareil dévergondage de paroles; enfin parce que nous sommes convaincus, s'il s'agissait de lutter par de semblables arguments, M. Papineau, qui est grand maître en cette matière, remporterait une victoire éclatante.

Aujourd'hui, M. Papineau vient avouer (et ceci est textuel) "qu'il n'y a pas d'autre administration possible que celle du jour," et pourtant depuis au moins deux mois il fait tout en lui pour susciter des embarras à cette administration; il emploie toute l'énergie et toutes les puissances de son être à l'entraver par tous les moyens possibles. Il ne lui donne pas seulement le temps de parler et d'expliquer au pays quelles sont ses vues, et quelles mesures elle lui réserve. Non, M. Papineau a peur que nos ministres contentent le peuple; il a peur qu'ils lui procurent une somme de bonheur plus grande que celle dont il veut à l'heure qu'il est, et pourquoi cela? Parce qu'alors le peuple verrait que les ministres du jour n'ont jamais cessé d'être ses amis et ses bienfaiteurs. Mais cela ne convient pas à M. Papineau. Si les ministres continuent à avoir la confiance du peuple, M. Papineau comprend bien que son propre rôle sera bien peu brillant. Il comprend bien qu'alors le peuple se demandera: "Qu'est-ce que nos ministres ont fait pour nous? Qu'est-ce que M. Papineau a aussi fait pour nous?" La réponse serait certainement cent fois en faveur des premiers, et voilà ce qui fait le désespoir du dernier. Aussi médite-t-il de changer cette position et d'étourdir le peuple sur ses vrais intérêts. Pour cela il lui présente le grand mot de réforme électorale; et puis accuse les ministres d'être entrés au pouvoir d'une manière inconstitutionnelle et d'avoir trompé tout le monde.

Et d'abord comment les ministres ont-ils trompé tout le monde? M. Papineau répond: "En ne venant pas de la nouvelle, avant leurs élections, donner au peuple leur programme politique." Mais en vérité, M. Papineau, vous n'y pensez point! Vous imaginez-vous par hasard que ces hommes, qui allaient entrer au pouvoir, étaient inconnus au peuple? Vous imaginez-vous que depuis 1838 ils sont demeurés sur une terre étrangère, dans le repos et l'oisiveté et sans porter secours à leur pays? La marche que vous suggérez eût été bonne s'il se fût agi de vous-même. Vous qui avez passé huit années sur le sol de la belle France, et qui durant tout ce temps étiez demeuré étranger à nos affaires politiques, vous auriez dû au pays, en entrant au pouvoir, de venir lui déclarer franchement et sans arrière-pensée quel programme vous vous seriez proposé de suivre. Mais nos ministres, eux, qui avaient cru de leur devoir de ne pas abandonner leur pays dans des temps difficiles, et qui avaient cru qu'il était plus patriotique de venir l'aider à se relever des terribles secousses qu'il avait subies jusqu'en 1840; nos ministres qui avaient travaillé avec ardeur, avec énergie, avec patriotisme et avec succès à la chose publique pendant les sept années précédentes, ces ministres n'avaient pas besoin de venir en Chambre ni devant le pays réciter de nouveau leur credo politique. Ce credo, tout le monde le connaissait, tout le monde l'approuvait, et d'ailleurs leur conduite antérieure depuis sept ans n'était-elle pas là pour répondre de leurs actes à venir? Oh! oui, tout cela suffisait pour les jus-

tifier de monter au pouvoir et de faire partie du gouvernement, sans de nouveau publier leur programme politique. Mais ce n'est pas encore tout. Si le peuple dont M. Papineau dit si fort qu'il prend les intérêts, si le peuple n'avait pas été satisfait, s'il n'avait pas eu confiance dans les nouveaux ministres, les aurait-il réélus, lorsqu'il se sont présentés devant lui, pour plaider sa cause en parlement? Ah! non; s'il en eût été ainsi les ministres n'auraient pas remporté, comme ça a été le cas, leurs élections d'une manière victorieuse. Mais encore si les ministres trompaient le peuple, pourquoi M. Papineau, qui est électeur dans la ville de Montréal, n'est-il pas venu opposer M. Lafontaine le jour de l'élection. Pourquoi parce que M. Papineau savait bien que sa cause était mauvaise, et que le public sait bien distinguer ses amis de ses adversaires. Mais lui M. Papineau, qui parle tant et si fort de respect pour le peuple, maintenant qu'il change sa politique, maintenant qu'il dit le contraire de ce qu'il narrait dans son immense manifeste de décembre dernier, il ne peut se refuser à une nouvelle élection. Il doit, au plutôt qu'il le pourra, dire à ses électeurs du comté de St. Maurice: "Messieurs, voici le mandat que vous m'avez confié. Je l'ai reçu, après la publication de mon manifeste de décembre. Mais aujourd'hui que je parle autrement, aujourd'hui que je dis le contraire de ce que je disais alors, je dois vous rendre votre mandat, et vous mettre à même de le confier à un autre, si vous n'en trouvez indigne." Si M. Papineau n'en agit pas ainsi, il faudra qu'il admette que ses actes ne sont pas conformes à ses doctrines.

Mais ce n'est pas encore tout. Le grand cheval de bataille de M. Papineau, c'est la réforme électorale. Comme M. Papineau l'a toujours dit, il est certain qu'il obtiendra pas cette réforme telle qu'il la demande. Alors on lui dit: "Mais nous sommes certains que nous pouvons obtenir au moins une partie de cette réforme. Aujourd'hui nous avons une partie du Bas-Canada qui a plus de représentants que l'autre, aujourd'hui nous avons le Haut-Canada, qui, eu égard à la population, a plus de représentants que le Bas-Canada. Eh bien! si à l'heure qu'il est, nous pouvons (comme nous en sommes sûr) obtenir une répartition plus légitime dans le Bas-Canada, devons-nous l'accepter?" "Non, répond M. Papineau. Je ne veux pas autre chose que la représentation basée sur la population dans toute la province du Canada." Comme nos lecteurs le voient, c'est toujours la même doctrine chez M. Papineau; il veut "tout ou rien;" eh bien! si on le suit, il n'aura rien, et en revanche il plongera le pays, quoiqu'il en dise, dans le trouble, l'agitation et le malheur, qu'il laissera à d'autres à alléger! En un mot, il est facile de le voir, M. Papineau est un homme impraticable. Il avoue lui-même qu'il n'est prêt à faire le sacrifice de son opinion à qui que ce soit." Ainsi, il veut à tout prix imposer son opinion à son pays, puisqu'il veut la faire triompher quand même. Si ça ne regardait que M. Papineau individuellement et si le pays ne se trouvait pas exposé à subir les mauvais effets de ses errements, nous dirions à M. Papineau: "Perdez-vous, puisque vous le voulez." Mais lorsqu'il s'agit des intérêts généraux et individuels de la masse de nos compatriotes, nous ne pouvons user d'un langage semblable; nous devons faire tout en nous pour démasquer les ennemis du peuple, et c'est ce que nous faisons. On aura beau nous dire qu'on va cesser de nous encourager comme journaliste, on aura beau nous dire qu'on va nous renvoyer notre feuille et cesser d'y souscrire, nous dirons à ces individus éparés: "Faites comme bon vous semble; nous agissons consciencieusement; faites de même, vous n'aurez rien à nous reprocher. Mais souvenez-vous que ce n'est pas ainsi que vous pourrez bâillonner la presse; ceux qui ne peuvent défendre leur cause que par de pareils arguments sont bien dignes de pitié." (A continuer.)

On a eu l'obligeance de nous communiquer la circulaire et la lettre suivantes que nous nous empressons de livrer à la publicité, en les accompagnant de quelques remarques:

CIRCULAIRE

Au clergé du diocèse de Montréal.

Montréal, 31 mai 1848.

Monsieur, — Je vous transmets les procès-verbaux de la nombreuse Assemblée du clergé, tenue à l'Évêché, le 23 du courant, à la suite de notre pèlerinage de N. D. de Bonsecours.

Après avoir considéré que l'ivrognerie était la grande plaie du notre pays; et que, pour la guérir, il était du devoir du Clergé, gardien-né des bonnes mœurs, de prendre promptement des moyens efficaces pour propager partout la Société de Tempérance, il fut résolu:

- 1. Que pour donner l'exemple, nous ne servirions sur nos tables aucunes liqueurs enivrantes.
2. Que la grosse-bière était réputée boisson forte, et pour cela interdite par les règles de la Société.
3. Que certaines personnes mal intentionnées, se faisant un plaisir malin de mêler des liqueurs très spiritueuses à la petite-bière et autres boissons non capiteuses, dans le dessein d'enivrer ceux qui appartenaient à la Société, l'on exhorterait ceux qui en sont membres à n'en pas faire usage, quand ils ont de justes raisons de craindre une pareille supercherie.
4. Que l'Évêque écrirait, au nom de l'Assemblée, à tous les propriétaires et capitaines de steamboats, pour les prier de ne plus avoir de barres à leur bord.
5. Que l'on tiendrait, dans chaque paroisse, un Dimanche par mois, une Assemblée des membres de la Société, afin d'encourager et de répandre de plus en plus notre Association.
6. Que l'on établirait des rapports entre les Sociétés de la Ville et celles de la Campagne, afin de se communiquer le mouvement des Sociétés Locales et d'affermir ainsi le bon général de la Société.
7. Que l'on ferait tous les efforts possibles pour engager les marchands à ne point spéculer sur les liqueurs fortes et énivrantes, mais uniquement sur de bonnes marchandises et comestibles nécessaires ou utiles au peuple.
8. Que l'on engagerait quelques citoyens respectables à tenir, en ville et à la campagne, de bonnes maisons de pension, afin d'ôter à nos braves gens l'occasion presque toujours dangereuse pour eux de s'héberger à la cantine.
9. Que ces maisons de pension, tenues sur un bon pied, seraient indiquées aux divers membres de la Société, comme étant des lieux sûrs et commodes; et que l'on en ferait autant par rapport aux steamboats, dans lesquels on ne tiendrait point cantine.

Dans la même assemblée il fut résolu d'encourager l'Association des Établissements Canadiens des Townships, aussitôt que l'Évêque l'aurait recommandée par une Lettre Pastorale.

Vous verrez ci-dessous la copie de la Lettre que j'adresse aux propriétaires et Capitaines de steamboats, en conséquence de la 4ème résolution.

Je vous ferai connaître, plus tard, les maisons dans lesquelles pourront se loger vos paroissiens, quand ils viendront en ville, sans craindre de manquer à leur Tempérance.

Enfin, comptant sur votre zèle à propager la Société, destinée à nous faire remporter une éclatante victoire sur le plus terrible ennemi que nous ayons à combattre, je vous conseille de prier pour que Dieu nous assiste par N. D. de Bonsecours, dans ce grand combat qui s'engage. *Multum enim valet deprecatio justis assidua.*

Je suis bien cordialement, Monsieur, Votre très-humble et obéissant serviteur, J. G. EVEQUE DE MONTRÉAL. (Pour vraie copie) ALBERT LACOMBE, Ecc. S. Secrétaire.

Copie de la lettre de l'Évêché de Montréal aux propriétaires et Capitaines de steamboats.

Montréal, 31 mai 1848.

Monsieur, — A une assemblée nombreuse des Evêques et des Curés de ce diocèse, tenue à l'Évêché de cette ville, le 23 du courant, il fut avisé aux meilleurs moyens à prendre pour prévenir les désordres de l'ivrognerie dans ce pays.

Après mûre délibération, l'Assemblée crut qu'un des moyens à prendre pour arrêter ce mal serait de prier les propriétaires et capitaines de steamboats de ne pas permettre qu'il y eût, à leur bord, de barres ou cantines pour y distribuer des liqueurs enivrantes aux passagers.

J'ai l'honneur, en ma qualité de Président de la dite assemblée, de vous transmettre la susdite résolution, en vous priant de vouloir bien me répondre au plus tôt; parce que je dois communiquer à tous les Curés de ce Diocèse les noms des steamboats qui pourront être recommandés aux membres des diverses Sociétés de Tempérance.

Je puis vous assurer que le Clergé compte beaucoup sur votre bonne volonté et coopération pour la grande et pénible tâche qu'il s'impose de travailler, de toutes ses forces, à propager partout la Société de Tempérance. Il espère que, dans peu d'années, tout le monde recueillera les heureux fruits qu'elle aura produits, si elle s'établit sur des bases solides.

Je suis, avec une parfaite considération, etc., (Signé) J. G. EVEQUE DE MONTRÉAL. (Pour vraie copie.)

AL. LACOMBE, Ecc. S. Secrétaire.

Comme on le voit par les documents qui précèdent, voilà le clergé du diocèse de Montréal qui prend une détermination ferme et admirable relativement à la tempérance. Cette détermination sera et est, nous n'en doutons pas, celle de tout le clergé des autres diocèses du pays, et de celui de Québec en particulier, qui s'est toujours distingué par ses vertus et son patriotisme. Or, il n'en faut pas douter, c'est un grand acte de patriotisme que vient de faire le clergé du diocèse de Montréal; c'est un acte de patriotisme qui sans doute vaut bien ceux de ces hommes qui se contentent de faire sonner bien haut les grands mots de nationalité et autres, et qui jamais ne font pour leur pays autre chose que de l'agitation et toujours de l'agitation.

Nous ne doutons nullement que cette belle entreprise de la tempérance, à la tête de laquelle se met le clergé catholique du diocèse de Montréal, recevra bientôt les concours et l'appui de tout le peuple, tant catholique que protestant dans ce pays. Nos frères séparés en effet doivent bien se souvenir que cette matière est en dehors de tout discussion religieuse. Les premiers principes de morale nous obligent à la tempérance, et nos frères séparés ont montré déjà assez de fois qu'ils étaient prêts à suivre la même ligne de conduite qu'adopte aujourd'hui solennellement le clergé de ce diocèse.

Comme on le verra par notre chronique religieuse qui se trouve plus loin, le mouvement religieux dans le diocèse ne se ralentit pas. Notre clergé est à la tête de toutes les entreprises qui tendent à l'amélioration morale et religieuse de nos populations, et partout il suit la même route. On le voit actuellement prêcher cette nouvelle croisade pour la tempérance, et outre tous les faits que nous avons déjà rapportés, nous devons dire un mot de la paroisse de Chambly.

La semaine dernière cette paroisse de Chambly a reçu la visite de M. Chiniqy, qui y a prêché une retraite de six jours. Le premier effet de son premier discours a été l'enthousiasme sous la bannière de la tempérance de 1400 habitants de l'endroit, et maintenant le nombre des associés y est de 2664 individus, sur environ 3000 paroissiens! n'est-ce pas là un fait bien beau et bien propre à faire l'éloge de la population de Chambly? Et remarquons bien que ce ne sont pas seulement les simples cultivateurs qui se sont ainsi obligés à ne plus user de boissons enivrantes; les citoyens les plus remarquables par leur fortune et leur rang dans la société ont été les premiers à donner l'exemple et à prendre cet engagement. N'allons pas non plus croire que ce sont là les effets de l'enthousiasme du moment. Oh non! la paroisse de Varennes par exemple, qui s'est rangée sous la bannière de la tempérance depuis plus de quatre mois et dont plus de 2000 habitants ont promis de ne plus user de boissons spiritueuses, cette paroisse a, à l'heure qu'il est, autant d'enthousiasme pour cette belle cause qu'elle en avait le premier jour. Nous pourrions à ce sujet citer plusieurs faits bien propres à démontrer que nos cultivateurs agissent en ceci comme dans le reste avec connaissance de cause; mais c'est peine inutile, tout le monde doit le reconnaître sans cela. Ajoutons qu'à Longueuil 2200 paroissiens sont de la tempérance, à St. Césaire il y en a 2200, à Boucherville au delà de 1500, à St. Mathias 1300, à St. Bruno 400, et c'est la presque totalité des populations.

Avant de quitter le sujet de la tempérance, nous devons faire remarquer que les principaux marchands de tous les endroits mentionnés plus haut ont résolu de ne plus acheter ni vendre de boissons, et les deux principaux marchands de la Pointe-Claire entre autres ont renvoyé à Montréal leurs provisions en cette branche, et les y ont vendus à perte, afin de n'en avoir plus à vendre aux habitants de nos campagnes. C'est là un fait au dessus de tout éloge et qui promet beaucoup pour l'avenir de notre pays. — Nous reviendrons encore à ce sujet.

Nous eussions désiré pouvoir ajouter quelques mots relativement à la colonisation des townships dont il est parlé dans les documents cités plus haut, mais force nous est de remettre ces remarques au prochain numéro. Nous devons cependant ajouter qu'on nous informe que sa grandeur Mgr. de Montréal doit faire sortir incessamment une lettre pastorale à ce sujet. Nous applaudissons bien sincèrement à cette nouvelle, et nous ne doutons pas que toutes les paroisses du pays ne répondent promptement à l'appel du clergé. Il faut que cette entreprise réussisse; elle est toute entière à l'avantage du pays; elle est en dehors de la politique, personne ne saurait y trouver à redire, mais au contraire tout le monde doit s'empresse de la secondar et de faire tout en soit pour la faire réussir pleinement.

Nous disions dans notre dernière feuille que nous ajouterions quelques remarques au sujet de l'emprisonnement du Souverain Pontife. Malgré le peu d'espace et de temps que nous avons aujourd'hui, nous ne saurions nous dispenser de quelques mots à cet effet.

D'abord, nous devons dire que les nouvelles que nous avons données dans notre dernière feuille relativement aux troubles de Rome étaient empruntées à certains journaux français peu croyables lorsqu'il s'agit du Souverain Pontife, mais que nous devions consulter dans l'absence de nos autres journaux. Voilà pourquoi, dans ces extraits, il y est dit que "la solennité que le Pape a donnée à son allocation était une faute." Nous étions bien convaincu du contraire. Aussi disions-nous ailleurs que nous reviendrions aujourd'hui au sujet de ces affaires.

Pour nous, nous pensons que le tout peut se raconter comme suit: Le souverain pontife a tenu un consistoire, dans lequel il a déclaré ne vouloir pas et ne pouvoir pas (puisque) sa charge de souverain temporel joint celle de chef de l'Église) déclarer la guerre à ses enfants, quand bien même ce seraient les Autrichiens. Cette nouvelle s'est bientôt répandue, dans Rome, et comme les exaltés ne veulent que le trouble et l'anarchie, et que pour atteindre leur but tout prétexte leur est bon, ils ont aussitôt excité la populace et lui ont fait croire qu'on trahissait le peuple et qu'on le vendait aux Autrichiens. Or, comme aucun nom ne sonne moins bien aux oreilles des Romains que celui de l'Autriche, on s'est emparé des postes et de toute la ville, et l'on a bloqué le Pape dans son palais. C'est alors et après bien des conférences, que le comte Mamiani est monté sur le balcon et a lu un nouveau programme de la politique future du Pape, par lequel le souverain pontife annonçait qu'il déclarait la guerre à l'Autriche. Mais il paraissait que le comte Mamiani n'agissait ainsi que d'après sa propre impulsion et pour sonder le peuple, et non d'après la volonté du Pape, qui aurait de nouveau dit formellement qu'il ne voulait pas et ne pouvait pas déclarer la guerre à l'Autriche. C'est après cela que le peuple ou plutôt la populace aurait de nouveau pris les armes et tenu le Pape enfermé dans le château St. Angelo. D'après les dernières nouvelles cependant, le peuple serait revenu à de meilleurs sentiments, et aurait été satisfait du nouveau ministère formé par le Pape et dans lequel il ne se trouverait aucun prêtre.

Nous ne pouvons en dire davantage, car nous n'en savons pas plus. Nous avons cru cependant qu'il convenait de rectifier les faits afin que tout le monde pût juger, et que l'on ne se méprit pas sur ces événements malheureux. Nous ajoutons qu'il faut espérer que Pie IX, cet apôtre de la vraie liberté, ce souverain qui a su comprendre les besoins de son peuple et y apporter les soulagements désirables, qui n'a cessé, depuis qu'il est sur le chaire de St. Pierre, de monter par son exemple à tous les souverains quelle ligne de conduite ils doivent tenir envers leurs peuples, retrouvera bientôt dans le cœur de son peuple de Rome cette affection qu'il n'a cessé d'y trouver, mais que les mauvaises passions voudraient arracher à tout prix.

ARRIVÉE DU NIAGARA.

Nous empruntons ce qui suit à un Extra de la Revue Canadienne:

Ce steamer est arrivé à Boston vendredi matin à 10 heures. Il a quitté Liverpool le 20 mai. La conspiration de Paris est complètement abattue, — 200 des conspirateurs sont arrêtés. Louis Blanc est en liberté. Il est soupçonné d'avoir encouragé l'insurrection. L'invasion de l'Assemblée Nationale était une affaire préméditée. La conspiration devait éclater en même temps dans plusieurs villes de France. Sobrier est le chef des conspirateurs. Le gouvernement français écrivit de Paris, peut compter en ce moment sur la troupe de ligne et les gardes nationales. La popularité de M. Lamartine est complètement revenue. Blanqui et Flotte ont été relâchés par quelque influence secrète, dit-on. Le général Cavaignac a été nommé ministre de la guerre. M. Franço Chauvel est préfet de police à la place de M. Caussidière impliqué dans les dernières émeutes. MM. Barbès, Albert et quelques autres, après avoir été chassés de l'Assemblée Nationale le 15 mai, se rendirent à l'Hôtel-de-Ville et s'y installèrent pour organiser un Gouvernement provisoire dans la chambre même où Robespierre et ses associés furent arrêtés. La garde nationale arriva bientôt par le derrière de la bâtisse, et les surprit. Ils résistèrent, Barbès surtout qui fut blessé, mais à la fin ils furent traités en prison. Dans le même temps Sobrier se rendait avec ses Montagnards au Ministère de l'Intérieur où il n'entra que pour être fait prisonnier. Ses 100 montagnards furent désarmés. On leur arracha leurs cravates écarlates et le peuple les siffla et hua, en criant: Vive la Garde Nationale! M. Caussidière a fait sortir un manifeste pour se justifier, mais en vain. Ledru-Rollin a été arrêté, son nom se trouvant sur la liste du nouveau gouvernement provisoire. Il n'a été relâché que parce que M. Lamartine a répondu pour lui.

La Mianre d'hier soir contient une réponse du Dr. Nelson au dernier manifeste de M. Papineau; nous donnerons cette réponse dans une autre feuille.

Nous attirons l'attention des membres de l'Institut Canadien de cette ville à l'annonce de l'Institut, qui se trouve dans une autre colonne. — Tous les membres devraient se faire un devoir de se rendre jeudi soir à l'Institut.

AUX CORRESPONDANTS.

"Un satisfait" voudra bien passer par notre bureau au sujet de sa correspondance. "Jean-Baptiste" voudra bien attendre jusqu'à vendredi pour la publication de son écrit; nous désirerions qu'il nous donnât son nom tout au long. Dans tous les cas, puisqu'il fait tant que de prendre la plume, qu'il persévère.